

Règlement Natation Artistique

FICHE N° 10 - CHAMPIONNAT INTERRÉGIONAL N2 AVENIR

PUBLIC CONCERNÉ

AVENIR	9, 10, 11, 12 ans (2011, 2010, 2009, 2008)
--------	--------------------------------------------

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir validé le niveau Découverte
- Avoir obtenu les points requis aux championnats régionaux
- Les nageuses/nageurs âgées de 12 ans (2008) considéré(e)s comme « Avenirs » et « Jeunes » peuvent nager dans les deux catégories à condition de ne pas nager la même épreuve dans les deux catégories.
- Le Championnat de Nationale 2 avenir sert de phase qualificative pour la Finale Nationale des Avenirs 2020. Ces nageuses/nageurs feront l'objet d'un double classement.
- Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s.
- Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.

CONTENU DES ÉPREUVES

ÉPREUVES					RESULTATS
FIGURES IMPOSEES 2 figures obligatoires + 1 groupe optionnel	SOLOS LIBRES 2'00 (+ ou - 15 sec)	DUOS LIBRES 2'30 (+ ou - 15 sec)	DUOS LIBRES MIXTES 2'30 (+ ou - 15 sec)	EQUIPES LIBRES (4 à 8 nageuses/ nageurs + 2 remplaçant(e)s) 3'00 (+ ou - 15 sec)	50% FIGURES IMPOSEES + 50% ÉPREUVES LIBRES

ACCÈS DANS LA SAISON EN COURS

Les Championnats National 2 avenir 2020 serviront de **phases qualificatives pour la Finale Nationale des Avenirs 2020** pour les nageuses/nageurs né(e)s en 2010, 2009, 2008.

CLASSEMENT & PODIUMS

Application de la règle SS 7 FINA pour les éliminatoires et finales.
Cependant, en raison des problèmes de logistique il est possible d'organiser une finale directe.

Les nageuses/nageurs participant à la Finale Nationale des Avenirs doivent bénéficier d'un double classement. Résultats additionnels : 50 % figures imposées + 50 % épreuves libres

Règlement Natation Artistique

FICHE N° 11 - CHAMPIONNAT INTERRÉGIONAL N2 JEUNE

PUBLIC CONCERNÉ

JEUNE	12, 13, 14, 15 ans (2008, 2007, 2006, 2005)
-------	---------------------------------------------

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir validé le niveau Synchro d'Argent
- Avoir obtenu les points requis aux championnats régionaux
- Ce Championnat peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés en N-1, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.
- Les nageuses/nageurs ne participant qu'à la Finale Nationale des Jeunes n'ont pas l'obligation de participer aux régionaux. Le Championnat Nationale 2 jeune sert de phases qualificative pour la Finale Nationale des Jeunes 2020 pour les nageuses/nageurs nées en 2007. Ces nageuses/nageurs feront l'objet d'un double classement.
- Les nageuses/nageurs âgé(e)s de 12 ans (2008) considérées comme « Avenirs » et « Jeunes » et les nageuses/nageurs âgé(e)s de 15 ans (2005) considérées comme « Jeunes » et « Juniors peuvent nager dans deux catégories à condition de ne pas nager la même épreuve dans les deux catégories.
- Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s.
- Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.
- Les highlights acros ont un effectif de six (6) à (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s. Cependant ils devront être composés de huit (8) nageuses/nageurs minimum lors de leur participation en Nationale 1 ou Elite.

CONTENU DES ÉPREUVES

ÉPREUVES					RÉSULTATS
FIGURES IMPOSEES 2 figures obligatoires + 1 groupe optionnel	SOLOS LIBRES 2'15 (+ ou - 15 sec)	DUOS LIBRES 2'45 (+ ou - 15 sec)	DUOS LIBRES MIXTES 2'45 (+ ou - 15 sec)	ÉQUIPES LIBRES (4 à 8 nageuses/ nageurs + 2 remplaçant(e)s) 3'30 (+ ou - 15 sec)	50% FIGURES IMPOSEES + 50% EPREUVES LIBRES
HIGHLIGHTS ACROS (6 à 10 nageuses/nageurs + 2 remplaçant(e)s) Attention : Obligation de huit (8) nageuses/nageurs minimum lors de la participation en Nationale 1 ou Elite 2'30 (+ ou - 15 sec)					100% HIGHLIGHTS ACROS

ACCÈS DANS LA SAISON EN COURS

Les Championnats interrégionaux Nationale 2 sont qualificatifs pour le Championnat National 1 et Elite. Les ballets classés 1ers de chaque N2 n'obtenant pas les minima de points pour accéder au Championnat Elite mais obtenant ceux pour accéder à la N1 seront qualifiés pour la N1 et se rajouteront au nombre de ballets qualifiés en N1.	
SOLOS LIBRES	• quinze (15) solos , les trois (3) premiers de chaque IR accéderont à la finale directe solos du championnat National 1 Jeune à condition d'avoir obtenu 126 points La qualification dans l'épreuve « solo » est nominative et sans remplaçant(e)
DUO LIBRES	• seize (16) duos (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place des IR O, IDF, NE, SE et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place de l'IR SO) accéderont à l' épreuve éliminatoire duos du championnat National 1 Jeune à condition d'avoir obtenu 124 points. • cinq (5) duos (chaque champion interrégional N2) accéderont à l' épreuve éliminatoire duos du championnat Elite Jeune à condition d'avoir obtenu 128 points.
DUO LIBRES MIXTES	• les duos mixtes de chaque IR accéderont à l' épreuve éliminatoire duos mixtes du championnat National 1 Jeune à condition d'avoir obtenu 120 points
ÉQUIPES LIBRES	• seize (16) équipes (les trois (3) classées de la 2ème à la 4ème place des IR O, IDF, NE, SE et quatre (4) classées de la 2ème à la 5ème place de l'IR SO) accéderont à l' épreuve éliminatoire équipes du championnat National 1 Jeune à condition d'avoir obtenu 122 points. • cinq (5) équipes (chaque championne interrégionale N2) accéderont à l' épreuve éliminatoire équipes du championnat Elite Jeune à condition d'avoir obtenu 126 points. Les points de qualification ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s.
HIGHLIGHTS ACROS	• seize (16) highlights acros (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place des IR O, IDF, NE, SE et quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place de l'IR SO) accéderont à l' épreuve éliminatoire highlights acros du championnat National 1 Jeune à condition d'avoir obtenu 63 points. • cinq (5) highlights acros (chaque champion interrégional N2) accéderont à l' épreuve éliminatoire highlights acros du championnat Elite Jeune à condition d'avoir obtenu 65 points. Rappel : il n'y a pas de pénalités pour nageuses/nageurs manquant(e)s dans cette épreuve.

CLASSEMENT & PODIUMS

Application de la règle SS 7 FINA pour les éliminatoires et finales.
Cependant, en raison des problèmes de logistique il est possible d'organiser une finale directe.

Les nageuses/nageurs participant à la Finale Nationale des Jeunes doivent bénéficier d'un double classement.

Résultats additionnels : 50 % figures imposées + 50 % épreuves libres
Highlight acro : 100% épreuve libre

Règlement Natation Artistique

FICHE N° 12 - CHAMPIONNAT INTERRÉGIONAL N2 JUNIOR

PUBLIC CONCERNÉ

JUNIOR	15, 16, 17, 18 ans (2005, 2004, 2003, 2002)
---------------	---------------------------------------------

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir validé le niveau Synchro d'Argent
- Avoir obtenu les points requis aux championnats régionaux

IMPORTANT - Les ballets n'ayant pas validé le niveau Synchro d'Or ne pourront pas se qualifier pour les Championnats de France. Ils pourront bénéficier d'un double classement N2 et des récompenses adéquates.

- Ce Championnat peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés en N-1, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.
- Les nageuses/nageurs âgé(e)s de 15 ans (2005) considérées comme « Jeunes » et « Juniors » peuvent nager dans les deux catégories à condition de ne pas nager la même épreuve dans les deux catégories.
- Les équipes techniques et libres ont un effectif de quatre (4) à (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s.
- Un club peut présenter plus d'une équipe technique et/ou libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.
- Les ballets combinés ont un effectif de six (6) à (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s. Cependant ils devront être composés de huit (8) nageuses/nageurs minimum lors de leur participation en Nationale 1 ou Elite.

CONTENU DES ÉPREUVES

ÉPREUVES TECHNIQUES	ÉPREUVES LIBRES	RÉSULTAT
SOLOS TECHNIQUES 2'00 (+ ou - 15 sec)	SOLOS LIBRES 2'30 (+ ou - 15 sec)	100% CHAQUE ÉPREUVE
DUOS TECHNIQUES 2'20 (+ ou - 15 sec)	DUOS LIBRES 3'00 (+ ou - 15 sec)	
DUOS TECHNIQUES MIXTES 2'20 (+ ou - 15 sec)	DUOS LIBRES MIXTES 3'00 (+ ou - 15 sec)	
ÉQUIPES TECHNIQUES 4 à 8 nageuses/nageurs + 2 remplaçantes) 2'50 (+ ou - 15 sec)	ÉQUIPES LIBRES (4 à 8 nageuses/nageurs + 2 remplaçant(e)s) 4'00 (+ ou - 15 sec)	
	BALLETS COMBINÉS (6 à 10 nageuses/nageurs + 2 remplaçant(e)s) Attention : Obligation de huit (8) nageuses/ nageurs minimum lors de la participation en Nationale 1 ou Elite 4'00 (+ ou - 15 sec)	

Les Championnats interrégionaux Nationale 2 sont qualificatifs pour le Championnat National 1 et Elite.

Les ballets classés 1ers de chaque N2 n'obtenant pas les minima de points pour accéder au Championnat Elite mais obtenant ceux pour accéder à la N1 seront qualifiés pour la N1 et se rajouteront au nombre de ballets qualifiés en N1.

SOLOS TECHNIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • quinze (15) solos techniques, les trois (3) premiers de chaque IR accéderont à la finale directe solos techniques du championnat National 1 Junior à condition d'avoir obtenu 62 points. La qualification dans l'épreuve « solo » est nominative et sans remplaçant(e)
SOLOS LIBRES	<ul style="list-style-type: none"> • quinze (15) solos libres, (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR) accéderont à la finale directe solos libres du championnat National 1 Junior à condition d'avoir obtenu 65 points • cinq (5) solos libres (chaque champion interrégional N2) accéderont à la finale directe solos libres du championnat Elite Junior à condition d'avoir obtenu 68 points. La qualification dans l'épreuve « solo » est nominative et sans remplaçant(e)
DUO TECHNIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • seize (16) duos techniques (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place des IR O, IDF, NE, SE et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place de l'IR SO) accéderont à la finale directe duos techniques du championnat National 1 Junior à condition d'avoir obtenu 61 points. • cinq (5) duos techniques (chaque champion interrégional N2) accéderont à la finale directe duos techniques du championnat Elite Junior à condition d'avoir obtenu 64 points.

Règlement Natation Artistique

DUO TECHNIQUES MIXTES	<ul style="list-style-type: none"> • les duos techniques mixtes de chaque IR accéderont à la finale directe duos techniques mixtes du championnat National 1 Junior à condition d'avoir obtenu 57 points
DUO LIBRES	<ul style="list-style-type: none"> • seize (16) duos libres (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place des IR O, IDF, NE, SE et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place de l'IR SO) accéderont à la finale directe duos libres du championnat National 1 Junior à condition d'avoir obtenu 64 points. • cinq (5) duos libres (chaque champion interrégional N2) accéderont à la finale directe duos libres du championnat Elite Junior à condition d'avoir obtenu 67 points.
DUO LIBRES MIXTES	<ul style="list-style-type: none"> • les duos libres mixtes de chaque IR accéderont à la finale directe duos libres mixtes du championnat National 1 Junior à condition d'avoir obtenu 61 points
ÉQUIPES TECHNIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • seize (16) équipes techniques (les trois (3) classées de la 2ème à la 4ème place des IR O, IDF, NE, SE et quatre (4) classées de la 2ème à la 5ème place de l'IR SO) accéderont à la finale directe équipes techniques du championnat National 1 Junior à condition d'avoir obtenu 60 points. • cinq (5) équipes techniques (chaque championne interrégionale N2) accéderont à la finale directe équipes techniques du championnat Elite Junior à condition d'avoir obtenu 63 points. <p>Les points de qualification ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s.</p>
ÉQUIPES LIBRES	<ul style="list-style-type: none"> • seize (16) équipes libres (les trois (3) classées de la 2ème à la 4ème place des IR O, IDF, NE, SE et quatre (4) classées de la 2ème à la 5ème place de l'IR SO) accéderont à la finale directe équipes libres du championnat National 2 Junior à condition d'avoir obtenu 63 points. • cinq (5) équipes libres (chaque championne interrégionale N2) accéderont à la finale directe équipes libres du championnat Elite Junior à condition d'avoir obtenu 66 points. <p>Les points de qualification ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s.</p>
BALLETS COMBINÉS	<ul style="list-style-type: none"> • seize (16) ballets combinés (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place des IR O, IDF, NE, SE et quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place de l'IR SO) accéderont à la finale directe ballets combinés du championnat National 1 Junior à condition d'avoir obtenu 64 points. • cinq (5) ballets combinés (chaque champion interrégional N2) accéderont à la finale directe ballets combinés du championnat Elite Junior à condition d'avoir obtenu 67 points. • Rappel : il n'y a pas de pénalités pour nageuses/nageurs manquant(e)s dans cette épreuve.

CLASSEMENT & PODIUMS

Application de la règle AS 7 FINA pour les éliminatoires et finales.

Cependant, en raison des problèmes de logistique il est possible d'organiser une finale directe.

Résultats : 100% chaque épreuve

Règlement Natation Artistique

FICHE N° 13 - CHAMPIONNAT INTERRÉGIONAL N2 SENIOR/TOUTES CATÉGORIES

PUBLIC CONCERNÉ

SENIOR	19 et ans plus (2001 et avant)
TOUTES CATÉGORIES	15 ans et plus (2005 et avant)

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir validé le niveau Synchro d'Argent
- Avoir obtenu les points requis aux championnats régionaux
- **IMPORTANT** - Les ballets n'ayant pas validé le niveau Synchro d'Or ne pourront pas se qualifier pour le Championnat de France Senior/Toutes Catégories. Ils pourront bénéficier d'un double classement N2 et des récompenses adéquates.
- Ce Championnat peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés en N-1, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.
- Les nageuses/nageurs juniors peuvent nager les épreuves libres d'équipe et le ballet combiné, même si elles/ils ont nagé dans la même épreuve en catégorie Junior, sous condition, que la majorité pour un nombre impair et au moins la moitié pour un nombre pair de nageuses/nageurs nageant le ballet, soient des nageuses/nageurs seniors (19 ans et plus). Ces ballets ne pourront pas participer à la compétition si le nombre de nageuses/nageurs seniors titulaires n'est pas respecté.
- Pour les épreuves techniques, les ballets peuvent être composés exclusivement de nageuses/nageurs juniors les ayant déjà nagé dans leur catégorie.
- Le solo libre et le duo libre peuvent être composés de nageuses/nageurs juniors, à condition de ne pas avoir nagé de solo libre ou de duo libre dans leur catégorie.
- Le highlight peut être composé de nageuses/nageurs Jeunes (15 ans) ayant déjà nagé le highlight acro dans leur catégorie.
- Les équipes techniques et libres ont un effectif de quatre (4) à (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s.
- Un club peut présenter plus d'une équipe technique et/ou libre s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.
- Les highlights et ballets combinés ont un effectif de six (6) à (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s. Cependant ils devront être composés de huit (8) nageuses/nageurs minimum lors de leur participation au Championnat de France.

CONTENU DES ÉPREUVES

ÉPREUVES TECHNIQUES	ÉPREUVES LIBRES	RÉSULTAT
	SOLOS LIBRES 2'30 (+ ou - 15 sec)	100% CHAQUE ÉPREUVE
DUOS TECHNIQUES	DUOS LIBRES 3'00 (+ ou - 15 sec)	
DUOS TECHNIQUES MIXTES	DUOS LIBRES MIXTES 3'00 (+ ou - 15 sec)	
ÉQUIPES TECHNIQUES	ÉQUIPES LIBRES (4 à 8 nageuses/nageurs + 2 remplaçant(e)s) 4'00 (+ ou - 15 sec)	
Attention : Obligation de huit (8) nageuses/nageurs minimum en ballets combinés et highlights lors de la participation au Championnat de France	HIGHLIGHTS (6 à 10 nageuses/nageurs + 2 remplaçant(e)s) 2'30 (+ ou - 15 sec)	
	BALLETS COMBINÉS (6 à 10 nageuses/nageurs + 2 remplaçant(e)s) 4'00 (+ ou - 15 sec)	

